



schulnetz21

schweizerisches netzwerk
gesundheitsfördernder und
nachhaltiger schulen

réseau d'écoles21

réseau suisse d'écoles
en santé et durables

rete delle scuole21

rete svizzera delle scuole
che promuovono la salute
e la sostenibilità

rait da scolas21

rait svizra da las scolas
che promovon la sanadad
e la durabilitad

Critères de qualité

pour une école en santé et durable

Ecoles obligatoires et du secondaire II

Août 2021

Introduction

Le Réseau d'écoles21 soutient les écoles sur leur chemin vers des écoles en santé et durables. Les présents critères de qualité les appuient dans l'évaluation interne, la planification et la conception de mesures de promotion de la santé et dans la mise en œuvre de l'éducation en vue d'un développement durable.

Le Réseau suisse des écoles en santé (SNGS), lancé en 1997, s'est développé en 2017 pour devenir le « Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables ». En conséquence, l'instrument « Critères de qualité des écoles en santé » a été révisé et complété par des aspects propres à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les « Critères de qualité du Réseau d'écoles21 » en sont le résultat.



Les Critères de qualité sont particulièrement adaptés pour favoriser une réflexion approfondie des directions d'établissements et/ou de l'ensemble des professionnels scolaires. Il pourra être utile de faire préalablement un état des lieux et une analyse des forces et faiblesses pour identifier et prioriser les domaines d'action (voir [Réseau d'écoles21 Outils](#)).

De plus, les Critères de qualité servent de cadre de référence et de base consultative aux coordinations cantonales du Réseau d'écoles21 pour leur travail avec le réseau. Ils peuvent contribuer aussi au processus qualité de l'établissement ou dans l'enseignement, et faciliter la formulation d'objectifs dans les conventions des écoles membres.

Informations : www.reseau-ecoles21.ch

Les expert-e-s ayant contribué à la révision 2018 – 2021 :

Réseau d'écoles21 : Cornelia Conrad | Claire Hayoz
Marion Künzler | Barbara Meili | Gaël Pannatier
Gisèle Pinck | Barbara Schäfli | Silvana Werren
Beatrix Winistörfer

Groupe d'accompagnement : Theres Bauer (HEP Zurich) | Christine Künzli (Fachhochschule Nordwestschweiz) | Alain Basset (Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire CLACESO) | Olivier Favre (Réseau cantonal Zoug) | Bernard Gertsch (Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz VSLCH) | Philippe Jenni (Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse DIP Genève) | Myriam Guzman Villegas-Frei (Institut et Haute Ecole de la Santé La Source) | Caroline Witschard (Réseau cantonal Argovie)

Retours d'autres expert-e-s : Elke-Nicole Kappus (HEP Lucerne) | Rolf Gollob (HEP Zurich) | Ariane Derron (WWF) | Nadine Ramer Almer (PUSCH) | Alice Johnson (Fondation SILVIVA)

Retours des coordinateurs et coordinatrices des réseaux cantonaux et régionaux du Réseau d'écoles21.

Retours d'écoles du Réseau d'écoles21 :
École de Suhr (AG) | Höhere Fachschule Gesundheit und Soziales Aarau (AG) | École Meierhöfli, Emmen (LU) | École de Gettnau (LU) | École Langnau, Reiden (LU) | École de Rothenburg (LU) | École de Ruswil (LU) | École primaire Türmli, Will (SG) | École secondaire Sonnenhof Will (SG).

Traduction : Patrick Bapst (Réseau d'écoles21)

Le Réseau d'écoles21 remercie toutes les personnes impliquées pour leur engagement.

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Education en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandations du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Il sera utile de prévoir une réflexion et échange en deux temps distincts, un pour l'état des lieux et l'autre pour les priorités.

Penser à inviter à la discussion des personnes d'horizons différents de manière à croiser et enrichir l'échange.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarques

Par « élèves » nous entendons aussi les apprenant-e-s, étudiant-e-s ou apprenti-e-s.

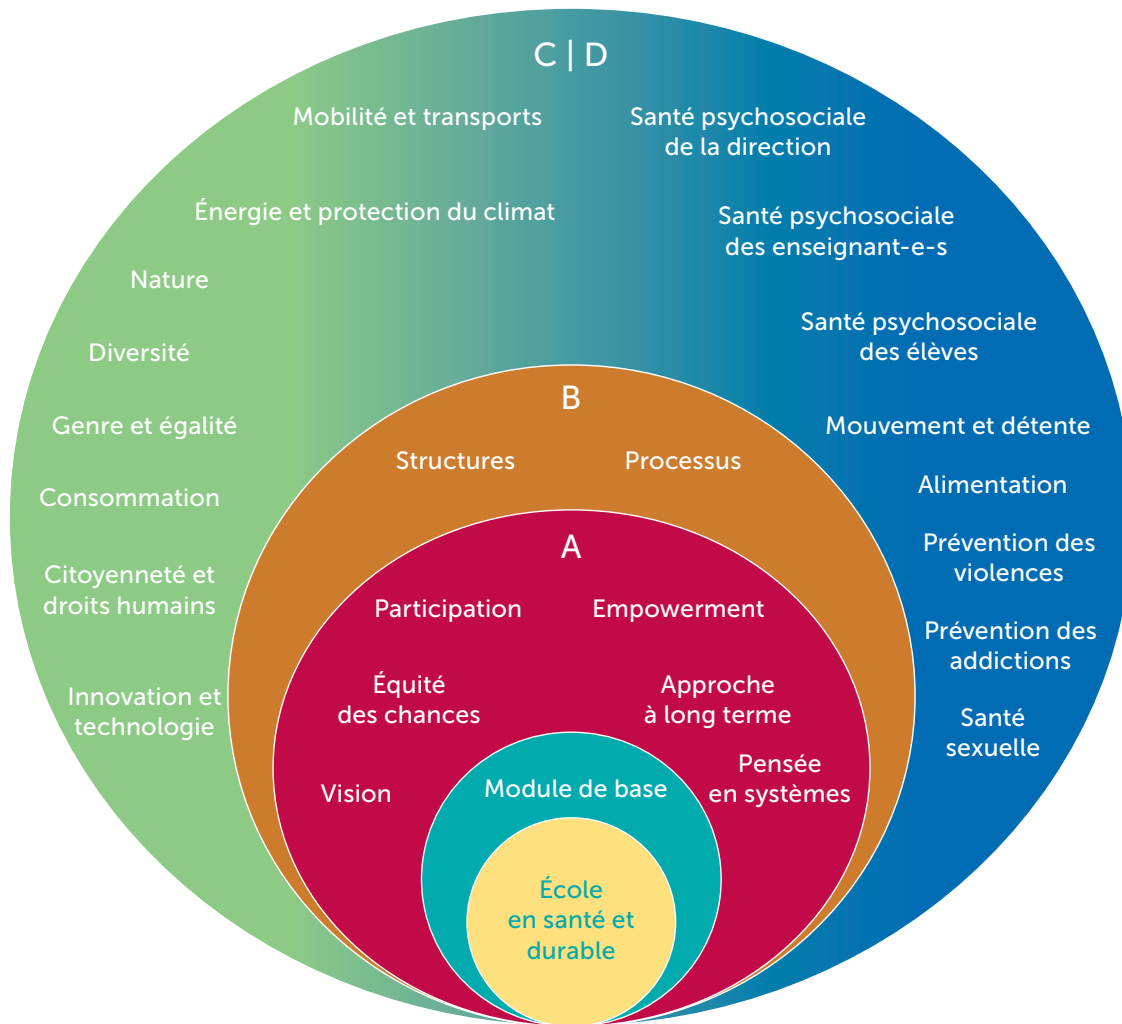
Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation.

Les seuls termes « élèves » et « parents » sont utilisés par souci de simplicité, mais ils doivent être compris dans un sens large.

Pour les écoles du secondaire II

La collaboration avec les parents joue un rôle moins important au sec. II, mais reste nécessaire ou utile selon les situations. A vous de voir si tenir compte ou non d'éventuels critères s'y rapportant.

Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	7
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	13
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	16
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	32
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

Module de base

Le module de base est considéré comme une entrée dans les critères de qualité.

Les indicateurs retenus sont un extrait des critères transversaux du Réseau d'écoles21 (principes d'actions, organisation).

			Etat des lieux				Priorité				
			1	2	3	4	1	2	3	4	
1.	Dans notre école, des espaces de participation et de responsabilité sont définis pour les élèves, les enseignant-e-s et le personnel ainsi que les parents.	↗A.1.1									
2.	Les différents acteurs de l'école connaissent leurs possibilités de participation et les utilisent :	↗A.1.2									
	a. élèves (par ex. conseils de classe ou d'établissement, organisations d'étudiant-e-s, participation aux décisions dans les projets, propositions d'idées pour des projets)										
	b. enseignant-e-s, autres membres du personnel de l'établissement et personnel parascolaire (par ex. : participation active aux objectifs de l'école et dans l'organisation de l'école)										
	c. parents (par ex. : conseil de parents)										
3.	Notre école soutient les acteurs de l'école pour qu'ils puissent reconnaître et utiliser leurs propres ressources, potentiels et marges de manœuvre (par ex. grâce à une communication active sur ces possibilités) :	↗A.2.1									
	a. élèves (par ex. : renforcement des compétences psychosociales, promotion des talents, formes ouvertes d'apprentissage)										
	b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement (par ex. : formation continue, promotion de la culture d'équipe et marge de manœuvre autonome définie, enseignement en équipe)										
	c. parents (par ex. intégration des parents dans les projets scolaires)										
4.	Notre école prend en compte les besoins individuels de chacun-e dans l'organisation de la vie scolaire quotidienne et s'efforce d'offrir des chances équitables à toutes et à tous (que ce soit sur la base du genre, de l'origine sociale, ethnique et religieuse, de l'orientation sexuelle, des capacités, de l'âge, etc.) :	↗A.3.1									
	a. élèves										
	b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement										
	c. parents (par ex. à travers des traducteurs/-trices, informations scolaires dans un langage simple ou visuel)										
5.	La promotion de la santé et/ou l'EDD sont ancrées dans les principes directeurs de notre école, et font partie intégrante du développement de l'école et du programme scolaire.	↗A.4.1									
6.	a. Notre école a une vision positive et forte d'une « école en santé et durable ».	↗A.5.1									
	b. Cette vision est développée et portée ensemble par la direction, les enseignant-e-s, les élèves et les autres acteurs de l'école.										
	c. Notre école a un concept et des moyens pour réaliser cette vision.										
7.	Dans notre école, les groupes de travail, les organes, etc. sont composés de différents acteurs aux perspectives diversifiées afin d'aborder les thèmes, les problèmes et les questionnements d'une manière transversale et durable afin de trouver des solutions concertées.	↗A.6.1									

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
8.	Notre école dispose d'un engagement clair en faveur de l'approche « école en santé et durable » (par ex. : vision partagée, concept – même minimal sur une page, site web, communication, appartenance au Réseau d'écoles21, programme scolaire, renforcement coordonné des capacités en matière d'EDD et de promotion de la santé selon les cycles et niveaux ou le curriculum) a. de la part des autorités compétentes.	↗B.1.1							
	b. de la part de la direction de l'établissement.								
	c. de la part du corps enseignant (collectivement).								
9.	Dans notre école, les tâches, compétences et responsabilités en matière de promotion de la santé et d'EDD a. sont clairement définies dans un concept.	↗B.1.5							
	b. sont régulièrement révisées et mises à jour.								
10.	Notre école dispose d'une procédure définie de gestion des situations difficiles (par ex. : difficultés d'apprentissage, santé psychique, harcèlement, violences, santé sexuelle, addictions, discrimination, extrémisme, problèmes familiaux, pensées suicidaires, grèves) permettant d'identifier les difficultés et d'intervenir aussi rapidement que possible.	↗B.1.7							
11.	Les relations avec les acteurs extrascolaires de la promotion de la santé et de l'EDD sont ancrées dans le fonctionnement de l'école.	↗B.1.9							
12.	Les objectifs de développement de l'école sont fixés sur la base d'une analyse de la situation actuelle a. de manière participative.	↗B.2.2							
	b. de manière régulière et réflexive.								
13.	Les groupes de travail et/ou les équipes travaillent avec a. des ressources suffisantes.	↗B.2.5							
	b. des instructions claires de la part de la direction de l'école.								
14.	La direction de l'école pilote et communique de manière claire et transparente.	↗B.2.6							
15.	Notre école a. soutient un climat scolaire en santé et durable (par ex. : qualité des relations, rituels, événements, règles communes de comportement les un-e-s avec les autres et avec l'environnement, promotion de la coopération, gestion des conflits).	↗B.2.7							
	b. entretient une culture centrée sur la reconnaissance et l'estime (par ex. : communication, culture de feedback).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

A.1 Participation

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que dans notre école la « participation » est un principe phare ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Dans notre école, des espaces de participation et de responsabilité sont définis pour les élèves, les enseignant-e-s et le personnel ainsi que pour les parents.								
2.	Les différents acteurs de l'école connaissent leurs possibilités de participation et les utilisent :								
	a. élèves (par ex. : conseils de classe ou d'établissement, organisations d'étudiant-e-s, participation aux décisions dans les projets, propositions d'idées pour des projets)								
	b. enseignant-e-s, autres membres du personnel de l'établissement et personnel parascolaire (par ex. : participation active aux objectifs de l'école et dans l'organisation de l'école)								
	c. parents (par ex. : conseil de parents)								
3.	Des occasions de participation pour les élèves (conseils d'école, conseils de classe, organisations d'étudiant-e-s) et les parents (conseils de parents)								
	a. ont lieu régulièrement								
	b. font l'objet d'une réflexion et d'un développement continu concernant la qualité et la fréquence.								
4.	Dans notre école, la participation est vécue à travers des projets concrets (par ex. : organisation des alentours de l'école, co-décision dans les achats/acquisitions, conception des éléments pédagogiques)								
	a. avec les élèves								
	b. avec les parents								
	c. avec le personnel de l'établissement et les autres acteurs (personnel parascolaire, acteurs externes)								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Informations complémentaires sur les principes d'action:

➤ Participation ([Site internet du Réseau d'écoles21](#))

A.2 Empowerment

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que dans notre école « l'empowerment » est un principe phare ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école soutient les acteurs de l'école pour qu'ils puissent reconnaître et utiliser leurs propres ressources, potentiels et marges de manœuvre (par ex. grâce à une communication active sur ces possibilités) :								
	a. élèves (par ex. : renforcement des compétences psychosociales, promotion des talents, formes ouvertes d'apprentissage)								
	b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement (par ex. : formation continue, promotion de la culture d'équipe et marge de manœuvre autonome définie, enseignement en équipe)								
	c. parents (par ex. : intégration des parents dans les projets scolaires)								
2.	Les possibilités de responsabilité individuelle et collective sont activement promues auprès de tous les acteurs de l'école :								
	a. élèves (par ex. : projets autonomes)								
	b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement								
	c. parents								
3.	Notre école contribue à la promotion de l'estime de soi et de l'efficacité personnelle, de l'anticipation, de la créativité et de la participation des								
	a. élèves.								
	b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement.								
	c. parents.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Informations complémentaires sur les principes d'action:

➤ [Empowerment \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

A.3 Équité des chances

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école « l'équité des chances » est un principe phare?

	Etat des lieux				Priorité			
	1	2	3	4	1	2	3	4
1. Notre école prend en compte les besoins individuels de chacun-e dans l'organisation de la vie scolaire quotidienne et s'efforce d'offrir des chances équitables à toutes et à tous (que ce soit sur la base du genre, de l'origine sociale, ethnique et religieuse, de l'orientation sexuelle, des capacités, de l'âge, etc.) :								
a. élèves								
b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement								
c. parents (par ex. à travers des traducteurs/-trices, informations scolaires dans un langage simple ou visuel)								
2. Les contenus et les méthodes d'enseignement de notre école n'engendrent aucune discrimination.								
3. Notre école veille à ce que la diversité de la population scolaire soit représentative								
a. parmi les membres des groupes de projet et de pilotage.								
b. parmi les membres de la direction.								
4. Notre école veille à ce que les devoirs à la maison et autres travaux ne soient pas un facteur de discrimination pour la réussite scolaire (par ex. : préparation aux examens à l'école, aide organisée par l'école).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Informations complémentaires sur les principes d'action:

➤ [Équité des chances \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

A.4 Approche à long terme

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que dans notre école « l'approche à long terme » est un principe phare ?

	Etat des lieux				Priorité			
	1	2	3	4	1	2	3	4
1. La promotion de la santé et/ou l'EDD sont ancrées dans les principes directeurs de notre école, et font partie intégrante du développement de l'école et du programme scolaire.								
2. L'intégration de la promotion de la santé et/ou de l'EDD fait l'objet de réflexions régulières.								
3. Dans notre école, nous travaillons régulièrement et dans la durée avec tous les acteurs de l'école pour améliorer le climat scolaire (analyse de situation, dont sont tirées des mesures à mettre en œuvre).								
4. Dans notre école, nous prenons soin des ressources suivantes :								
a. humaines								
b. naturelles								
c. matérielles								
d. financières								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Informations complémentaires sur les principes d'action:

➤ [Approche à long terme \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

A.5 Vision

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que dans notre école la « vision » est un principe phare ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	a. Notre école a une vision positive et forte d'une « école en santé et durable ».								
	b. Cette vision est développée et portée ensemble par la direction, les enseignant-e-s, les élèves et les autres acteurs de l'école.								
	c. Notre école a un concept et des moyens pour réaliser cette vision.								
2.	La direction								
	a. soutient la vision commune avec des mesures concrètes.								
	b. soutient les enseignant-e-s et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la vision.								
	c. propose des lieux dans lesquels les différents acteurs peuvent développer des idées nouvelles basées sur la vision.								
3.	Notre école crée de l'espace pour des innovations durables et favorables à la santé								
	a. pour les élèves.								
	b. pour les enseignant-e-s et le personnel de l'établissement.								
4.	Notre école utilise des méthodes qui déclenchent des processus créatifs								
	a. dans le travail d'équipe.								
	b. dans l'enseignement.								
5.	La vision de l'école est basée sur des objectifs motivants et réalisables.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Informations complémentaires sur les principes d'action:

➤ [Vision \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

A.6 Pensée en systèmes

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que dans notre école la « pensée en systèmes » est un principe phare ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Dans notre école, les groupes de travail, les organes, etc. sont composés de différents acteurs aux perspectives diversifiées afin d'aborder les thèmes, les problèmes et les questionnements d'une manière transversale et durable et de trouver des solutions concertées.								
2.	Notre école encourage la collaboration transversale et crée des espaces pour l'enseignement interdisciplinaire (par ex: projets interdisciplinaires, travaux de maturité, etc.).								
3.	En classe, les thèmes/problèmes/questions complexes sont abordés de manière à développer la pensée en systèmes (non linéaire, qui met en relation, etc.) avec une perspective d'ensemble.								
	a. Les différentes perspectives et intérêts des acteurs sont identifiés.								
	b. Les liens et les impacts mutuels entre les intérêts écologiques, économiques, sociaux, sanitaires et culturels sont examinés.								
	c. Les conditions locales sont perçues dans leur relation avec le contexte global.								
	d. Le passé, le présent et l'avenir sont mis en relation.								
4.	Dans notre école, il existe des formes et des espaces pour développer et vivre la pensée en systèmes en-dehors de la classe, qui rendent visibles des sujets complexes et permettent de comprendre et d'appréhender les connexions et les interactions (par ex. : thèmes annuels, semaines ou journées thématiques, enseignement par périodes thématiques, travaux par projet, enseignement en atelier, environnements d'apprentissage).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Informations complémentaires sur les principes d'action :

➤ [Pensée en systèmes \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

B.1 Structures

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école a ancré la promotion de la santé et l'EDD dans ses structures ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Notre école dispose d'un engagement clair en faveur de l'approche « école en santé et durable » (par ex. : vision partagée, concept – même minimal sur une page, site web, communication, appartenance au Réseau d'écoles21, programme scolaire, renforcement coordonné des capacités en matière d'EDD et promotion de la santé selon les cycles et niveaux ou le curriculum)								
	a. de la part des autorités compétentes								
	b. de la part de la direction de l'établissement								
	c. de la part du corps enseignant (collectivement)								
2.	La promotion de la santé et l'EDD font partie de la mission éducative et se reflètent donc dans le développement de l'école.								
3.	Notre école a un concept de promotion de la santé et de l'EDD								
	a. élaboré de façon participative (direction, enseignant-e-s, autres membres du personnel, autorités).								
	b. adopté par la conférence des maîtres.								
4.	La promotion de la santé et l'EDD sont ancrées dans les instruments stratégiques centraux tels que les principes directeurs et la stratégie ou le programme scolaire de notre école.								
5.	Dans notre école, les tâches, compétences et responsabilités en matière de promotion de la santé et d'EDD								
	a. sont clairement définies dans un concept.								
	b. sont régulièrement révisées et mises à jour.								
6.	a. Les personnes responsables de la promotion de la santé et de l'EDD suivent régulièrement des formations complémentaires.								
	b. Toute l'équipe réfléchit sur ses activités et se perfectionne régulièrement en promotion de la santé et EDD.								
	c. Les membres de groupes de travail liés à la promotion santé ou à l'EDD bénéficient de reconnaissance et de décharges.								
7.	Notre école dispose d'une procédure établie de gestion des situations difficiles (par ex. : difficultés d'apprentissage, santé psychique, harcèlement, violences, santé sexuelle, addictions, discrimination, extrémisme, problèmes familiaux, pensées suicidaires, grèves) permettant d'identifier les difficultés et d'intervenir aussi rapidement que possible.								
8.	Notre école dispose de règles claires et convenues en commun concernant								
	a. une culture du quotidien respectueuse de l'environnement (par ex. : éviter les déchets, collecte séparée des déchets, utilisation économe des ressources, alimentation).								
	b. une culture du quotidien socialement responsable (par ex. : équité, règles de conduite, relations avec soi-même et avec les autres).								
9.	Les relations avec les acteurs extrascolaires de la promotion de la santé et de l'EDD sont ancrées dans le fonctionnement de l'école.								

B.2 Processus de développement de l'école

Les indicateurs mis en évidence en bleu turquoise font aussi partie du Module de base.

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école se développe de façon favorable à la santé et à la durabilité ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
1.	Les processus de développement de notre école sont basés sur une vision commune pour une école en santé et durable.								
2.	Les objectifs de développement de l'école sont fixés sur la base d'une analyse de la situation actuelle								
	a. de manière participative.								
	b. de manière régulière et réflexive.								
3.	Notre école planifie son développement en évaluant de manière réaliste ses ressources afin d'éviter de surcharger les personnes impliquées.								
4.	La direction de notre école								
	a. garde une vue d'ensemble sur les projets de développement en cours.								
	b. détermine les priorités.								
	c. favorise les synergies.								
5.	Les groupes de travail et/ou les équipes travaillent avec								
	a. des ressources suffisantes.								
	b. des instructions claires de la part de la direction de l'école.								
6.	La direction de l'école pilote et communique de manière claire et transparente.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école se développe de façon favorable à la santé et à la durabilité ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
7.	Notre école								
	a. soutient un climat scolaire en santé et durable (par ex. : qualité des relations, rituels, événements, règles communes de comportement les un-e-s avec les autres et avec l'environnement, promotion de la coopération, gestion des conflits).								
	b. entretient une culture centrée sur la reconnaissance et l'estime (par ex. : communication, culture de feedback).								
8.	Notre école								
	a. travaille en réseau avec d'autres écoles.								
	b. coopère avec des acteurs extrascolaires ou avec d'autres lieux de formation (par ex. formation en entreprise) de la promotion de la santé et de l'EDD.								
9.	Notre école prend le temps de réfléchir et remodeler								
	a. les objectifs et mesures mises en place.								
	b. les modes de collaboration.								
	c. les expériences vécues et à développer pour une école en santé et durable.								
	d. la mise en valeur des étapes et des succès.								
10.	Nos projets de développement contribuent clairement à l'amélioration d'une école en santé et durable.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

C.1 Mobilité et transports

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Mobilité et transports » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Le thème de la mobilité et des transports est intégré dans l'enseignement et les offres d'accompagnement. Une réflexion critique et une utilisation sûre et respectueuse du climat sont encouragées.								
2.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes.								
	b. pour l'apprentissage extrascolaire (par ex. : participation à des projets/campagnes tels que Bike2school, DÉFI VÉLO, rencontres avec des expert-e-s, visite d'entreprises ou d'infrastructures dédiées aux transports).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant la mobilité et les transports de personnes, de marchandises et d'informations, permettant un large débat sur la question (par ex. : aspects écologiques, économiques et sociaux, choix du moyen de transport, mouvement et capacités sensorielles, sécurité du trafic, transport de personnes, de marchandises, d'informations)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel s'occupent spécifiquement des questions liées à la mobilité et aux transports et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques liées à la mobilité et aux transports (par ex. : sécurité du trafic, consommation de substances et conduite, mobilité douce, promotion du vélo), nous consultons des spécialistes externes (par ex. : police, conseil énergétique, gestion des ressources).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.1 Mobilité et transports

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Mobilité et transports » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes options et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : renoncement aux vols en Europe pour les voyages d'étude, places de parking pour les enseignant-e-s, sécurité lors des excursions à vélo, etc.).								
7.	Les acteurs suivants sont impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures pour une mobilité saine et respectueuse de l'environnement (par ex. : coordination de l'horaire avec les transports publics, supports pour vélos, bornes de recharge pour voitures ou vélos électriques, pédibus, trajet domicile-école entre élèves, sécurité routière) :								
	a. élèves								
	b. enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement								
	c. parents								
	d. commune (canton)								
8.	L'école travaille en étroite collaboration avec les parents, trouve des arrangements et donne des recommandations concernant une mobilité saine et respectueuse du climat (par ex. : trajet domicile-école comme espace de découverte et de socialisation, règles concernant le transport par les parents, poids du cartable, etc.).								
9.	Lors d'événements communs, l'équipe de l'école est sensible au recours à une mobilité saine et respectueuse du climat.								
10.	L'optimisation de l'organisation du trafic dans la zone de desserte de l'école est régulièrement examinée avec les élèves, les parents, la commune, et les mesures d'amélioration nécessaires sont prises.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants: [↗C.2. Énergie et protection du climat](#) [↗C.6. Consommation](#) [↗D.3. Santé psychosociale des élèves](#) [↗D.4. Mouvement et détente](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé

[↗ Économie et consommation](#) [↗ Alimentation et mouvement](#) [↗ Notre environnement, notre santé \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.2 Énergie et protection du climat

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Énergie et protection du climat » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent auprès des élèves le développement de compétences pour le domaine de l'énergie et de la protection du climat (par ex. : compréhension et interprétation des phénomènes climatiques et énergétiques, esprit critique par rapport à la consommation).								
2.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes (par ex. : journées/semaines de projet autour de l'énergie, de la protection du climat, travaux de diplôme, projets interdisciplinaires).								
	b. pour l'apprentissage orienté vers l'action dans des situations réelles (par ex. : échange avec des expert-e-s, visite d'installations de production d'énergie, aide à la construction d'un système photovoltaïque, bilan énergétique pour le bâtiment scolaire).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant l'énergie et la protection du climat (par ex. : énergies renouvelables, changement climatique et santé, consommation)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel (par e. gestion des installations) s'occupent spécifiquement des questions liées au changement climatique, à l'énergie, à la protection du climat ou de la gestion des ressources et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques liées à l'énergie et à la protection du climat, nous consultons des spécialistes externes (par ex. : conseil énergétique, gestion des ressources).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.2 Énergie et protection du climat

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Énergie et protection du climat » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : choix de transports pour les excursions scolaires ou voyages, chauffage, aération, consommation de papier, qualité de l'air ambiant [CO ₂], événements scolaires climatiquement neutres).								
7.	a. Notre école encourage tous les acteurs de l'école à ménager l'utilisation des ressources et de l'énergie (par ex. : produits issus du recyclage, offre responsable à la cantine, extinction de l'éclairage des salles et des appareils).								
	b. Les élèves participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures.								
	c. Les enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures.								
8.	La qualité de l'air ambiant (CO ₂) est régulièrement contrôlée et des mesures d'aération régulière sont mises en œuvre, favorisant ainsi la capacité de concentration des élèves.								
9.	La consommation d'énergie et des ressources est réduite grâce à l'optimisation du fonctionnement de l'école (par ex. : énergies renouvelables, produits respectueux du climat, nouvelles constructions et rénovations, réparations plutôt que remplacement, collecte séparée des déchets, optimisation de l'éclairage et du chauffage, mesures d'économie d'eau, diminution de la température du chauffage).								
10.	Notre école s'implique activement en cas de questions et projets avec des acteurs de la commune (canton) en lien avec l'énergie et la protection du climat (par ex. : collecte de vieux papier, clean-up day, utilisation des énergies renouvelables, Cité de l'énergie, Cité du climat).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗A.1 Participation](#) [↗A.6 Pensée en systèmes](#) [↗C.1 Mobilité et transports](#) [↗C.6 Consommation](#) [↗D.4 Mouvement et détente](#) [↗D.5 Alimentation](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Environnement](#) [↗ Interdépendances mondiales](#) [↗ Notre environnement, notre santé \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.3 Nature

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Nature » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent des compétences qui permettent aux élèves de découvrir et comprendre les ressources naturelles vitales dans toute leur diversité et leurs limites, et d'adopter un comportement prévoyant et responsable.								
2.	a. Un apprentissage par investigation et orienté vers l'action est encouragé (par ex. : biodiversité des abords de l'école, apprentissage en plein air, parrainage de forêt, la nature en tant que zone de loisirs, activités de conservation de la nature, journées/semaines en forêt).								
	b. Les élèves ont la possibilité de sortir et d'expérimenter la nature de manière diversifiée et globale (par ex. dans le contexte des travaux scientifiques).								
	c. Les élèves traitent des problèmes/questionnements tirés de leur champ d'expérience.								
3.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes (par ex. : jardin scolaire, semaines de projet, projets interdisciplinaires, travaux de diplôme).								
	b. pour l'apprentissage extrascolaire (par ex. : excursions avec des expert-e-s, école à la ferme, GLOBE, rencontres avec des forestiers/-ères et agriculteurs/-trices, visites de centres nature et de musées d'histoire naturelle, coopération recherche-éducation).								
4.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser pour l'éducation à l'environnement par la nature								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
5.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement de l'éducation à l'environnement par la nature et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
6.	Pour des problématiques spécifiques concernant l'éducation à l'environnement par la nature, nous consultons des spécialistes externes (par ex. : pédagogues de la nature, spécialistes de la pédagogie par l'expérience, etc.).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.3 Nature

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Nature » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
7.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes options et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : promotion de la biodiversité, apprentissage en plein air, sécurité).								
8.	a. L'école encourage un aménagement de ses abords axé sur la nature, le mouvement et les besoins des enfants (par ex. : mesures visant à promouvoir la biodiversité, cour de récréation attractive) ainsi qu'un entretien des espaces verts s'inspirant de l'état naturel.								
	b. Les mesures sont élaborées et mises en œuvre de manière participative (personnel de l'école, parents, élèves).								
9.	Lors des rencontres avec les parents, ceux-ci sont informés de l'importance des expériences en lien avec la nature pour le développement, la santé et la motivation à apprendre. On se met clairement d'accord sur des aspects tels que la sécurité, les vêtements, les règles de conduite, les accompagnateurs/-trices.								
10.	Notre école s'implique activement en cas de questions et projets de la commune (canton) en lien avec la nature et l'environnement (par ex : aménagement du territoire, actions de conservation de la nature, renaturation).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗C.2 Énergie et protection du climat](#) [↗C.6 Consommation](#) [↗D.3 Santé psychosociale des élèves](#) [↗D.4 Mouvement et détente](#) [↗D.5 Alimentation](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Environnement](#) [↗ Environnement et santé](#) [↗ Alimentation et mouvement \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.4 Diversité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Diversité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent des compétences qui permettent aux élèves d'aborder avec respect la diversité, et notamment la compréhension interculturelle, tout en adoptant une perspective plus objective et orientée vers les ressources face à la diversité et aux inégalités.								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et interdisciplinaire. La capacité à changer de perspective est spécifiquement encouragée (par ex. : organisation de festivités culturelles, promotion de l'équité et de la serviabilité, pratique de la reconnaissance mutuelle, groupes de discussion, accord sur des règles en cas de propos/comportements discriminatoires, échanges d'élèves ou de classes).								
	b. Des opportunités d'apprentissage orientées vers l'action dans des situations réelles sont créées (par ex. : familiarisation avec la diversité à travers des rencontres, visites, recherches, interviews).								
3.	Les enseignant-e-s/le personnel d'accompagnement utilisent les forces des élèves issus de différents milieux (par ex. : compétences linguistiques, savoir culturel).								
4.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant la diversité (notamment culturelle) et l'inégalité (par ex. : discrimination, racisme, interculturelité, éthique, culture scolaire, équité des chances, droits humains/de l'enfant)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
5.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la diversité (notamment culturelle) et à l'inégalité et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
6.	Pour des problématiques spécifiques liées à la diversité et à l'inégalité, nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.4 Diversité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Diversité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
7.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : règles en cas de propos/comportements discriminatoires, soutien individuel, formation linguistique, inclusion, apprentissage dans des groupes hétérogènes, code scolaire élaboré de manière participative, promotion de la cohésion sociale).								
8.	L'école pratique une pédagogie de la diversité dans laquelle toutes et tous les élèves ont leur place, sont accepté-e-s de manière égale et sont soutenu-e-s dans le sens du développement de leur potentiel, et ce indépendamment de leur origine, de leur genre, de leur langue, de leur religion, de leur couleur de peau, de leur éventuelle situation de handicap, de leur niveau de réussite, etc. Il existe des offres pour la promotion de toutes et tous les élèves (par ex. : soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques, offres pour les élèves surdoué-e-s, égalité d'accès aux offres scolaires et aux ressources pédagogiques, formation linguistique, enseignement individualisé, aide aux devoirs ou à l'apprentissage, coopération au sein des Paysages éducatifs).								
9.	Dans sa collaboration avec les parents, l'école tient compte du contexte scolaire et extrascolaire, notamment en ce qui concerne la langue, l'origine et la connaissance du système éducatif (par ex. : participation des parents à l'orientation professionnelle, recours à des mentors, cours de langue pour les parents, cafés-parents, prise en compte de la diversité lors de la formation du conseil des parents, avis sur les activités extrascolaires).								
10.	Notre école contribue ou participe à des projets avec des acteurs de la commune autour de la diversité (par ex. : festival de la diversité, semaine d'action contre le racisme).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗ A.3 Équité des chances](#) [↗ C.5 Genre et égalité](#) [↗ C.7 Démocratie et droits humains](#) [↗ D.6. Prévention des violences](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Diversité et compréhension interculturelle](#) [↗ Prévention des violences \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.5 Genre et égalité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Genre et égalité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences permettant de traiter de manière critique et réfléchie les questions de genre et de soutenir l'égalité des droits (par ex. : réflexion sur la prédominance du genre et des rôles genrés à tous les niveaux de la vie ainsi que dans les médias et la communication, respect des différences et mise en perspective de ses propres représentations).								
2.	L'enseignement et les offres d'accompagnement prennent en compte la diversité des identités de genre (par ex. : mise en œuvre progressive d'unités d'enseignement séparées par genre, langage d'enseignement sensible au genre, inclusion équilibrée de toutes et tous dans les leçons).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour du genre et de l'égalité (par ex. : fondements juridiques, stéréotypes, préjugés implicites, aménagement de l'enseignement et des espaces de vie tenant compte du genre, droits humains et de l'enfant, diversité des identités de genre, orientation sexuelle, modèles stéréotypés dans un contexte social et culturel en mutation, la langue comme moyen de favoriser l'égalité, discrimination, prévention des violences) a. sont à disposition. b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'accompagnement s'occupent spécifiquement des questions liées au genre et à l'égalité et se forment en conséquence. b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques liées au genre et à l'égalité, nous consultons des spécialistes externes (par ex. : groupes LGBTQIA+ et spécialisés dans la diversité d'orientation de genre, expert-e-s en droits des enfants/droits humains, bureau de l'égalité, services de prévention de la discrimination et des violences, services d'éducation sexuelle).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.5 Genre et égalité

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Genre et égalité » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : aménagement de l'enseignement et des espaces de vie tenant compte du genre, communication et langue, contenus de l'enseignement et de l'apprentissage).								
7.	L'école dispose de structures qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale pour toutes les personnes qui y participent (par ex. : école à horaire continu, repas de midi, garde d'enfants, enseignement en équipe, travail à temps partiel).								
8.	Tout le personnel de l'école communique de manière épiciène (courriers, lettres, concepts).								
9.	a. L'école met en œuvre des mesures et des offres de renforcement de la communauté et en faveur de l'égalité (par ex. : offres séparées et mixtes, transfert de connaissances sur l'égalité de traitement aux parents, débat autour des identités sexuelles, « code genre » élaboré de façon participative, utilisation de la cour de récréation).								
	b. Les élèves participent activement à l'élaboration de ces offres et en assument conjointement la responsabilité.								
	c. Les parents participent activement à l'élaboration de ces offres et en assument conjointement la responsabilité.								
10.	Dans la mesure du possible, l'école veille à un rapport équilibré entre les genres lors des recrutements et de la constitution des groupes et équipes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.2. Empowerment](#) [A.3. Équité des chances](#) [C.4 Diversité](#) [C.7 Démocratie et droits humains](#) [D.6. Prévention des violences](#) [D.8. Santé sexuelle](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Santé sexuelle](#) [Citoyenneté et droits humains \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.6 Consommation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Consommation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences favorisant une consommation autodéterminée, critique et responsable.								
2.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes.								
	b. pour un apprentissage orienté vers l'action dans des situations réelles (par ex. : participation à des projets et des campagnes, visites d'usines d'incinération de déchets, rencontres avec des expert-e-s, gestion de l'argent).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de la consommation et de l'économie (par ex. : commerce équitable, normes et labels, consommation de médias, globalisation, interactions entre consommateurs/-trices et économie, économie circulaire, suffisance, prévention des dettes, alimentation, production durable de biens)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à une économie durable et à la consommation et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques concernant la consommation et l'économie (par ex. : prévention des dettes, énergie et protection du climat, alimentation, gestion des déchets, eau dans les produits/eau virtuelle, énergie grise), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.6 Consommation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Consommation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet de façon globale, discute des différents points de vue et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : règles sur l'utilisation des téléphones portables et autres appareils électroniques, liste de contrôle pour des événements scolaires durables, alimentation).								
7.	Les personnes suivantes participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir une consommation durable et responsable (par ex. : repair-café, service de vélos, kiosque de récréation durable, bourse d'échange, utilisation de papier recyclé, offres de restauration durables, etc.) :								
	a. tout le personnel de l'école								
	b. les élèves								
	c. les parents								
8.	Notre école								
	a. a un concept de gestion des ressources et des déchets (par ex. : collecte séparée des déchets, chauffage et production d'eau chaude à base d'énergies renouvelables).								
	b. tient compte de critères écologiques et sociaux dans ses achats et dans les projets de construction ou de rénovation (par ex. : fournisseurs locaux responsables sur le plan environnemental et social, produits économes en énergie, durables, issus du commerce équitable et facilement éliminables, services de restauration durables, produits de nettoyage respectueux de la santé et de l'environnement).								
9.	Pour les événements scolaires, une liste de contrôle sert d'orientation pour une gestion durable des événements.								
10.	Notre école								
	a. cultive le partenariat avec des entreprises et des sociétés locales qui sont orientées vers la durabilité.								
	b. s'implique activement en cas de questions et projets de la commune (canton) en lien avec les déchets et la consommation (par ex. : collecte de vieux papier, clean-up day).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : ↗ [A.1. Participation](#) ↗ [A.2. Empowerment](#) ↗ [C.2 Énergie et protection du climat](#) ↗ [C.4. Diversité](#) ↗ [D.5 Alimentation](#) ↗ [D.7 Prévention des addictions](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

↗ [Prévention des dettes](#) ↗ [Économie et consommation](#) ↗ [Environnement \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.7 Citoyenneté et droits humains

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Citoyenneté et droits humains » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences nécessaires à une participation active à la démocratie, à l'engagement dans la société civile et à une action orientée d'après les droits humains et le bien commun (par ex. : capacité de recherche et d'analyse, compétences en matière de communication et d'interaction, faculté de jugement et processus en matière politique, habilité à débattre sur des sujets controversés).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et interdisciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées (par ex. : journée des droits de l'enfant, rencontres avec des politicien-ne-s, visites d'organismes sociaux à l'échelle de la commune, projets citoyens, Parlement des jeunes).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de la citoyenneté et des droits humains (par ex. : droits humains et de l'enfant, travail des enfants, participation, valeurs, discrimination, prévention de la violence, bonne gouvernance, décryptage de messages de communication)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la participation, à la citoyenneté et aux droits humains et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques concernant la participation, la citoyenneté ou les droits humains (par ex. : droit des enfants et des jeunes, protection de l'enfance et de la jeunesse, organisations de défense des droits humains), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.7 Citoyenneté et droits humains

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Citoyenneté et droits humains » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement la citoyenneté et les droits humains, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : participation des élèves à l'école et dans l'enseignement, réactions face à la discrimination et au harcèlement).								
7.	Notre école favorise une compréhension de la justice sociale, de la citoyenneté et des droits humains et des enfants								
	a. auprès du personnel								
	b. auprès des élèves								
	c. auprès des parents								
8.	Les élèves peuvent s'impliquer dans tous les domaines de la vie scolaire, prendre part aux décisions et assumer des responsabilités (par ex. : assemblée des délégués et assemblée générale, conseil de classe, comités d'élèves, élaboration de règles à l'échelle de la classe et de l'école, médiation, codécision et collaboration sur des projets).								
9.	La collaboration et la participation sont institutionnalisées et connues des personnes concernées. Des conditions-cadres claires sont formulées envers								
	a. le personnel de l'école								
	b. les élèves								
	c. les parents								
10.	a. Notre école s'engage dans les processus de participation et les activités de la commune ou du canton (par ex.: journée des droits de l'enfant, journées contre le racisme, « commune amie des enfants/jeunes », processus locaux d'Agenda 21).								
	b. Notre école soutient l'engagement social et culturel des élèves (par ex. : promotion du bénévolat).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.1 Participation](#) [A.2 Empowerment](#) [A.3 Équité des chances](#) [C.4 Diversité](#) [C.5 Genre et égalité](#) [D.6 Prévention des violences](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Citoyenneté et droits humains](#) [Diversité et compréhension interculturelle \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

C.8 Innovation et technologie

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Innovation et technologie » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	a. Notre enseignement et nos offres d'accompagnement encouragent la créativité, la flexibilité, l'esprit critique et l'action en matière de technologie et d'innovation.								
	b. Notre enseignement et nos offres d'accompagnement encouragent les élèves à développer des projets d'avenir personnels et sociétaux positifs et constructifs, dans le sens d'un développement durable.								
2.	Dans notre école,								
	a. des opportunités adaptées à ce thème sont créées pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes (par ex. : journées de projet autour de l'innovation, créativité, projets interdisciplinaires, travaux de diplômés).								
	b. les élèves se sensibilisent, de façon adaptée à leur propre réalité, à des méthodes prospectives (par ex. : technique des scénarios, ateliers du futur, jeux de simulation) et peuvent développer et tester de nouvelles idées et des solutions durables dans les domaines de la technologie, de la société, de l'art, etc.								
	c. l'apprentissage par l'exploration et l'investigation et l'apprentissage orienté vers l'action ainsi que les possibilités d'apprentissage extrascolaire sont encouragés (par ex. : concours de robotique, mini-entreprises durables gérées par les élèves, rencontre avec des expert-e-s, visite d'entreprises innovantes, projets autonomes).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant l'innovation et la technologie (par ex. : technologies respectueuses de l'environnement, économie circulaire, bionique, robotique, digitalisation, scénarios pour le futur, techniques de créativité)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	L'ensemble du personnel (enseignant-e-s, encadrement et autres) suit régulièrement des formations complémentaires dans leurs domaines respectifs.								
5.	Des enseignant-e-s se forment spécifiquement dans les branches MINT et assurent le transfert de connaissances à travers toute l'équipe de l'école.								
6.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : cyberharcèlement, monde professionnel en mutation, digitalisation, stratégies de durabilité, futurologie), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.8 Innovation et technologie

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Innovation et technologie » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
7.	Notre équipe aborde régulièrement les développements sociétaux actuels, l'innovation et la technologie ainsi que la question d'un rapport à celles-ci qui soit favorable à la santé, à la justice sociale, à l'environnement et à l'économie dans la perspective d'un développement durable. Elle discute des différentes options et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
8.	Les innovations et les nouveaux achats techniques sont sélectionnés en fonction de critères de durabilité (par ex. : santé, viabilité sociale, consommation d'énergie, achats responsables sur le plan social et environnemental, durée de vie, compatibilité, open source).								
9.	Les nouveautés (par ex. : nouveaux plans d'études, structures, procédures, règles, infrastructures) sont introduites d'une manière compatible avec la santé des différents acteurs scolaires (enseignant-e-s, autres membres du personnel, élèves), favorable à la justice sociale, à l'environnement et à l'économie dans la perspective d'un développement durable.								
10.	Des règles communes pour l'utilisation d'appareils électroniques (par ex. : téléphones portables, tablettes, jeux vidéo) dans les locaux de l'école et lors d'excursions scolaires (par ex. : camps, voyages scolaires) sont discutées/élaborées avec les parents et les élèves.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.4 Approche à long terme](#) [A.5 Vision](#) [A.6 Pensée en systèmes](#) [C.2 Énergie et protection du climat](#) [C.6 Consommation](#)

[D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s](#) [D.6 Prévention des violences](#) [D.7 Prévention des addictions](#)

D.1 Santé psychosociale de la direction

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé psychosociale de la direction » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	a. La direction de l'école dispose de ressources personnelles pour assurer activement un équilibre entre les loisirs et le travail (par ex. : autogestion, distinction travail/loisirs, priorisation, etc.).								
	b. Le bien-être personnel fait régulièrement l'objet d'une réflexion.								
2.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant la santé psychosociale (par ex. : leadership participatif, estime de soi et des autres, atmosphère de travail, communication, gestion de soi et du temps, gestion de projet)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées par la direction.								
3.	Des possibilités de formation, d'échange, de soutien et de conseil (par ex. : formation et perfectionnement, rencontres avec d'autres directions d'école, intervision/supervision concernant la gestion du personnel, gestion de l'organisation, gestion du changement, stress)								
	a. sont à disposition de la direction.								
	b. sont conçues conjointement par la direction, qui en assume la responsabilité et les soutient.								
4.	La collaboration au sein de l'équipe de direction de l'école est efficace et motivante (par ex. : communication, responsabilités, tâches, processus de travail, soutien mutuel).								
5.	La collaboration entre le personnel et la direction de l'école est basée sur l'estime et la confiance (par ex. : atmosphère de travail, communication, reconnaissance et soutien mutuels, gestion participative).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→

D.1 Santé psychosociale de la direction

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé psychosociale de la direction » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Les rôles et responsabilités de tous les membres du personnel et les processus de travail sont définis de manière pertinente (par ex. : structures, diagramme des fonctions, gestion du personnel et de projet).								
7.	La direction est autonome dans la répartition de ses ressources en temps (par ex. : priorités, stratégies, créneaux horaires sans dérangement).								
8.	La direction peut organiser son travail d'une façon porteuse de sens (par ex. : sentiment de cohérence, orientation d'après une vision, définition autonome des priorités/buts).								
9.	Afin de développer l'école d'une manière favorable à la santé et durable, la direction dispose								
	a. de ressources adéquates (par ex. : pouvoir de décision, finances).								
	b. d'instruments de gestion et d'organisation (par ex. : stratégies et compétences de gestion du changement, management de la qualité).								
10.	a. Les autorités dont dépendent l'école ont convenu avec elle d'une vision et d'une stratégie.								
	b. La direction de l'école dispose des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs et des tâches (par ex. : aspects politiques, stratégies, finances, services d'appui, pourcentages d'emplois, approbation de nouvelles classes, administration et soutien technique).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗A.1 Participation](#) [↗A.2 Empowerment](#) [↗D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s](#) [↗D.3 Santé psychosociale des élèves](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Climat scolaire](#) [↗ Santé psychique \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé psychosociale des enseignant-e-s » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Les enseignant-e-s connaissent les principes d'une organisation de l'enseignement favorable à la santé (par ex. : variété des méthodes, rythmes/rituels, enseignement et apprentissage en mouvement, transparence, ressourcement en nature, participation, équilibre entre exigences des tâches et climat positif de collaboration) et les appliquent.								
2.	Les acteurs suivants sont encouragés à exprimer de l'estime et de la reconnaissance envers les enseignant-e-s et le personnel d'accompagnement :								
	a. élèves								
	b. autres enseignant-e-s								
	c. direction								
	d. parents								
3.	Dans l'enseignement au quotidien,								
	a. des structures de coopération permettant de soulager chacun-e sont mises en place (par ex. : ententes et informations mutuelles, recherche conjointe de solutions, accompagnement des jeunes enseignant-e-s).								
	b. le gain de qualité à travers la coopération est perçu positivement.								
	c. il existe des espaces protégés pour décompresser et pour la mise en perspectives et recherche de solutions pour la gestion de situations « difficiles ».								
4.	Des ressources éprouvées et faciles à utiliser concernant la santé psychosociale (par ex. : leadership participatif, estime de soi, atmosphère de travail, communication, gestion de soi et du temps, gestion de projet)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
5.	Il existe des modèles/offres de soutien (coaching, conseil, intervision) pour les enseignant-e-s et le personnel d'encadrement qui rencontrent des difficultés dans leur enseignement.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé psychosociale des enseignant-e-s » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	a. Entre collègues règne un climat d'estime mutuelle (respect, confiance), de reconnaissance et de soutien réciproque.								
	b. Notre équipe prend le temps pour réfléchir aux méthodes et au climat de collaboration concernant les disciplines.								
7.	a. Notre équipe scolaire aborde régulièrement des questions concernant la santé individuelle et le climat de collaboration entre professionnel-le-s.								
	b. Des offres visant à renforcer la santé des enseignant-e-s et du personnel d'encadrement (par ex. : intervision, supervision, conseil et soutien par des spécialistes externes, propositions de moments de détente ou loisirs) sont en place et utilisées.								
	c. Des contacts avec des services externes (associations, fondations) dans le domaine de la santé psychosociale existent et sont utilisés.								
8.	Les enseignant-e-s disposent d'espaces adaptés pour								
	a. enseigner.								
	b. préparer et évaluer leurs cours.								
	c. échanger informellement.								
9.	La direction de l'école tient compte des éléments suivants lors de l'attribution des tâches :								
	a. les compétences et intérêts des concerné-e-s.								
	b. l'équilibre de la charge de travail entre collègues.								
10.	La santé des enseignant-e-s est prise en compte dans tous les sujets de développement de l'école et soutenue par un style de gestion favorable à la santé (par ex. : participation, promotion du sentiment d'appartenance, transparence).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗A.1 Participation](#) [↗A.2 Empowerment](#) [↗D.1 Santé psychosociale de la direction](#) [↗D.3 Santé psychosociale des élèves](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗Climat scolaire](#) [↗Santé psychique \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

D.3 Santé psychosociale des élèves

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé psychosociale des élèves » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences psychosociales (par ex. : conscience de soi, empathie, gestion du stress, gestion des émotions, compétences de communication, compétences relationnelles, pensée créative et critique, prise de décision, compétences de résolution de problèmes).								
2.	Les enseignant-e-s connaissent les principes d'une organisation de l'enseignement favorable à la santé (par ex. : variété des méthodes, rythmes/rituels, enseignement et apprentissage en mouvement, justice scolaire, rencontres avec la nature, sens et valeurs, participation) et les appliquent.								
3.	Dans nos classes règne un climat d'estime, de reconnaissance et de soutien mutuel.								
4.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant la santé psychosociale (par ex. : compétences psychosociales, apprentissage social) a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
5.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'accompagnement s'occupent spécifiquement des questions liées à la santé psychosociale et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→

D.3 Santé psychosociale des élèves

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé psychosociale des élèves » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Dans notre école, nous abordons les difficultés, nous discutons de nos divergences et nous nous concertons pour trouver une position commune qui soit favorable à la santé.								
7.	Notre école encourage un climat scolaire favorable à la santé et particulièrement:								
	a. Notre école encourage l'identification des élèves avec l'école (sentiment d'appartenance)								
	b. Notre école propose aux élèves des espaces pour la créativité, la participation, le renforcement de l'estime de soi et de l'auto-efficacité et pour la mise en évidence des talents, dans le sens d'un renforcement de la santé psychosociale								
8.	Des offres d'aide et de soutien (par ex. : médiation scolaire, service de médecine scolaire, service de psychologie scolaire)								
	a. sont connues.								
	b. sont utilisées.								
	c. sont co-construites en partie avec les élèves qui s'impliquent aussi dans leur mise en œuvre.								
9.	Une procédure connue pour l'intervention précoce								
	a. est ancrée dans l'école (par ex. : introduction pour les nouveaux membres du personnel).								
	b. s'inspire des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (par ex. : implication précoce des spécialistes, réflexion régulière sur les processus).								
	c. Les élèves et les parents sont informés au sujet de l'intervention précoce.								
10.	Un réseau impliquant les services externes spécialisés est en place et activement impliqué.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.1 Participation](#) [A.2 Empowerment](#) [D.1 Santé psychosociale de la direction](#) [D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s](#) [D.7 Prévention des addictions](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Climat scolaire](#) [Santé psychique \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

D.4 Mouvement et détente

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Mouvement et détente » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences pour le domaine mouvement et détente (par ex. : compétences motrices de base, attitude positive dans le sport et le mouvement, recherche du bien-être, compétences en matière de conflit et de coopération, confiance en soi).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont développés de manière transversale et interdisciplinaire (par ex. : projets interdisciplinaires, travail de diplôme).								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées.								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser (par ex. : sport, fair-play, gestion du stress et des situations de tension, activité physique respectueuse de l'environnement, comportements prenant en compte la dimension du genre dans le sport, le sport en tant que phénomène communautaire et en tant qu'expérience)								
	a. sont à disposition. b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées au mouvement et à la détente et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : ergonomie, posture, faiblesse motrice, addictions et prévention), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→

D.4 Mouvement et détente

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Mouvement et détente » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
7.	Les environnements suivants sont conçus pour être sûrs et propices au mouvement :								
	a. salles de classe								
	b. itinéraires entre le domicile et l'école								
	c. cour et lieux de récréation								
	d. postes de travail conçus de manière ergonomique								
8.	Notre école offre des possibilités de mouvement et de détente en dehors des cours d'éducation physique (par ex. : exercices de mise en mouvement pendant l'enseignement, sport scolaire facultatif, événements, semaines thématiques et camps, possibilités de repos et de retraite, pauses actives) :								
	a. aux enseignant-e-s et autres membres du personnel d'encadrement, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'école								
	b. aux élèves								
	c. Les élèves participent activement à la conception des offres et assument une responsabilité commune.								
9.	L'équipe scolaire veille à ce qu'il y ait une offre de mouvement et de détente appropriée dans le cadre du quotidien scolaire et lors d'événements communs.								
10.	a. Notre école favorise la collaboration/les liens avec les offres locales de sport et détente dans le quartier ou la commune.								
	b. L'école collabore avec les parents dans le domaine des activités de loisirs.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : ↗ **C.1 Mobilité et transports** ↗ **C.6 Consommation**

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

↗ **Alimentation et mouvement** ↗ **Santé psychique (Site internet du Réseau d'écoles21)**

D.5 Alimentation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Alimentation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent de façon coordonnée auprès des élèves le développement de compétences pour le domaine de l'alimentation, qui favorisent la reconnaissance de ses propres besoins, les connaissances en matière d'alimentation équilibrée et saine, et des choix autodéterminés et responsables.								
2.	a. Notre école traite le thème de l'alimentation de manière transversale et interdisciplinaire.								
	b. L'apprentissage orienté vers l'action dans des situations réelles est encouragé.								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de l'alimentation								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à l'alimentation et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : troubles alimentaires, intolérances), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→

D.5 Alimentation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Alimentation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet d'une alimentation équilibrée et durable, discute des différents points de vue et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
7.	a. Les offres de restauration de notre école sont basées sur les standards de qualité nationaux de l'Office fédéral pour la sécurité alimentaire et les affaires vétérinaires (par ex. : équilibré, régional, saisonnier, peu gourmand en ressources).								
	b. Les élèves et les parents sont impliqués et co-responsables.								
8.	Pendant les pauses et repas de midi en commun ainsi que lors d'événements communs, l'équipe de l'école est sensible à une alimentation saine et durable.								
9.	a. Dans le cadre de la coopération avec les parents, ceux-ci savent à quoi ressemble une offre alimentaire équilibrée et durable.								
	b. L'école et les parents trouvent des accords qui tiennent compte de la diversité des besoins (par ex. : intolérances, habitudes alimentaires, préoccupations culturelles).								
10.	En coopération avec la commune, notre école influence l'offre alimentaire dans les environs de l'école.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [C.2 Énergie et protection du climat](#) [C.3. Nature](#) [C.6. Consommation](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Alimentation et mouvement](#) [Environnement](#) [Économie et consommation](#) [Interdépendances mondiales \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

D.6 Prévention des violences

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des violences » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences pour le domaine de la prévention des violences (par ex. : gestion et résolution des conflits, dialogue et coopération, prise en compte de la diversité et de l'égalité des droits, capacité de réflexion sur la notion de pouvoir).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et inter-disciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées.								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de la prévention des violences (par ex. : prévention du harcèlement/cyber-harcèlement/des violences sexuelles, droits des enfants et des jeunes, communication non-violente, pleine conscience, paix globale)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la prévention des violences et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : harcèlement, violences sexuelles, discrimination), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→

D.6 Prévention des violences

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des violences » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	a. Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute et élabore conjointement des règles pour traiter les conflits, les agressions et le harcèlement, et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
	b. Les parents sont informés et soutiennent cette position.								
	c. L'équipe de l'école met en œuvre la position commune de manière cohérente.								
7.	a. Notre école fonde la conception des offres de prévention des violences sur les recommandations du programme national « Jeunes et médias » et/ou des centres de prévention des violences (par ex. : service interne de contact et de conseil, charte du vivre ensemble, méthode de la préoccupation partagée, programmes de communication non-violente).								
	b. Les élèves sont impliqués activement pour qu'ils agissent de manière co-responsable.								
8.	L'équipe scolaire veille à ce qu'une communication respectueuse et une gestion non-violente des conflits prévalent dans le cadre du quotidien scolaire ainsi que lors d'événements communs.								
9.	Dans le cadre de la coopération avec les parents, on trouve un terrain d'entente assurant								
	a. une compréhension commune sur la façon de gérer les conflits.								
	b. une façon non-violente de gérer les conflits.								
10.	Notre école agit ou vérifie la possibilité d'agir dans la commune comme un lien avec l'animation socio-culturelle jeunesse et les offres externes de prévention des violences.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [↗ A.1 Participation](#) [↗ A.2 Empowerment](#) [↗ C.4 Diversité](#) [↗ C.5 Genre et égalité](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[↗ Prévention des violences](#) [↗ Diversité et compréhension interculturelle \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

D.7 Prévention des addictions

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des addictions » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences dans le domaine de la prévention des addictions (par ex. : compétences en matière de choix et prises de risques, reconnaissance des caractéristiques de la dépendance, connaissance des points de contact et d'aide, esprit critique et confiance en soi dans les groupes).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et interdisciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées (par ex : faire face à la pression de groupe, esprit critique face à la publicité et au marketing, nouvelles formes de consommation).								
3.	Des ressources pédagogiques thématiques éprouvées et faciles à utiliser (par ex. : substances addictives, ivresse, troubles alimentaires, consommation, mode de vie, publicité)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la prévention des addictions et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : toxicomanie, dépendance au jeu, dépendance à internet), nous consultons des spécialistes externes et collaborons avec eux pour des offres de prévention des addictions et comportements à risque.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



D.7 Prévention des addictions

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des addictions » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	a. Notre équipe aborde régulièrement le sujet, elle investit dans le climat scolaire et les facteurs de protection.								
	b. Notre équipe discute et élabore conjointement des règles pour gérer les situations concernant les médias et impliquant des stimulants/substances addictives, et adopte une position commune.								
	c. Les parents sont informés et soutiennent cette position.								
	d. L'équipe de l'école met en œuvre la position commune de manière cohérente.								
7.	a. Il existe un processus de gestion des problèmes pour l'intervention précoce en cas de repérage de comportements à risque chez les élèves.								
	b. Les élèves et les parents sont informés de ce processus.								
8.	Dans le cadre du quotidien scolaire et lors d'événements communs, l'équipe de l'école est attentive au recours à des stimulants/substances addictives.								
9.	Dans le cadre de la coopération avec les parents, on trouve un terrain d'entente assurant la collaboration dans des situations de crise.								
10.	Notre école agit ou vérifie la possibilité d'agir dans la commune comme un lien avec l'animation socio-culturelle jeunesse et les offres externes concernant les compétences en matière de risques et la prévention des addictions (par ex. : service de conseil).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [C.6 Consommation](#) [D.3 Santé psychosociale des élèves](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Prévention des addictions](#) [Économie et consommation \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

D.8 Santé sexuelle

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé sexuelle » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences pour le domaine de la « santé sexuelle » (par ex. : respect de l'égalité des droits, autodétermination, respect de la diversité, reconnaissance des stéréotypes et préjugés, connaissances en reproduction et contraception).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont développés de manière transversale et interdisciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées (par ex : communication sur les réseaux sociaux, programme « Sortir ensemble et se respecter »).								
3.	Des ressources pédagogiques thématiques éprouvées et faciles à utiliser (par ex. : orientation sexuelle, agressions/violences sexuelles, développement, puberté, préjugés/discrimination, digitalisation, respect)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à l'éducation sexuelle et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : sexting, infections sexuellement transmissibles, violences sexuelles), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



D.8 Santé sexuelle

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Santé sexuelle »

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	a. Notre équipe scolaire aborde régulièrement le sujet de la santé sexuelle, discute des valeurs et des normes, développe et adopte une position commune.								
	b. Les parents sont informés et soutiennent cette position.								
7.	La procédure contraignante à suivre en cas d'abus et de suspicion d'abus (qui avertir ?) est connue								
	a. des élèves								
	b. du personnel de l'école								
8.	a. L'équipe scolaire est attentive à des relations égalitaires et sensibles à la dimension du genre dans le quotidien scolaire ainsi que lors des événements communs.								
	b. L'école prévient ou, le cas échéant, punit les agressions sexuelles.								
9.	Les offres d'éducation sexuelle externes sont adaptées à l'âge et au développement des élèves, scientifiquement correctes, elles reconnaissent la diversité et sont orientées vers les droits humains et l'égalité.								
10.	La coopération avec des services externes de conseil et d'intervention en cas de crise est établie (par ex. : contraception, conseil aux victimes).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [C.5 Genre et égalité](#) [D.6 Prévention des violences](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Santé sexuelle](#) [Prévention des violences \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)

Impressum

Le Réseau suisse d'écoles21 est coordonné par la Fondation éducation21, Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) en Suisse, en collaboration avec RADIX, Fondation suisse pour la santé. L'équipe nationale est répartie dans les différentes régions linguistiques à Lausanne, Berne, Lucerne et Bellinzone.

Référence pour citation

Coordination nationale du Réseau d'écoles21, 2020. Critères de qualité pour une école en santé et durable, Réseau d'écoles21. Accès (12.7.2021) : <https://www.reseau-ecoles21.ch/outils/criteres-de-qualite>

Rédaction

Coordination nationale du Réseau d'écoles21

Conception visuelle

atelierarbre.ch

Photographie

Pierre Gigon

Réseau d'écoles21

Monbijoustrasse 31 | 3011 Berne

Adresse postale:

Case postale 8366 | 3001 Berne

021 343 00 35

info@reseau-ecoles21.ch

www.reseau-ecoles21.ch

© 2021 Réseau d'écoles21